

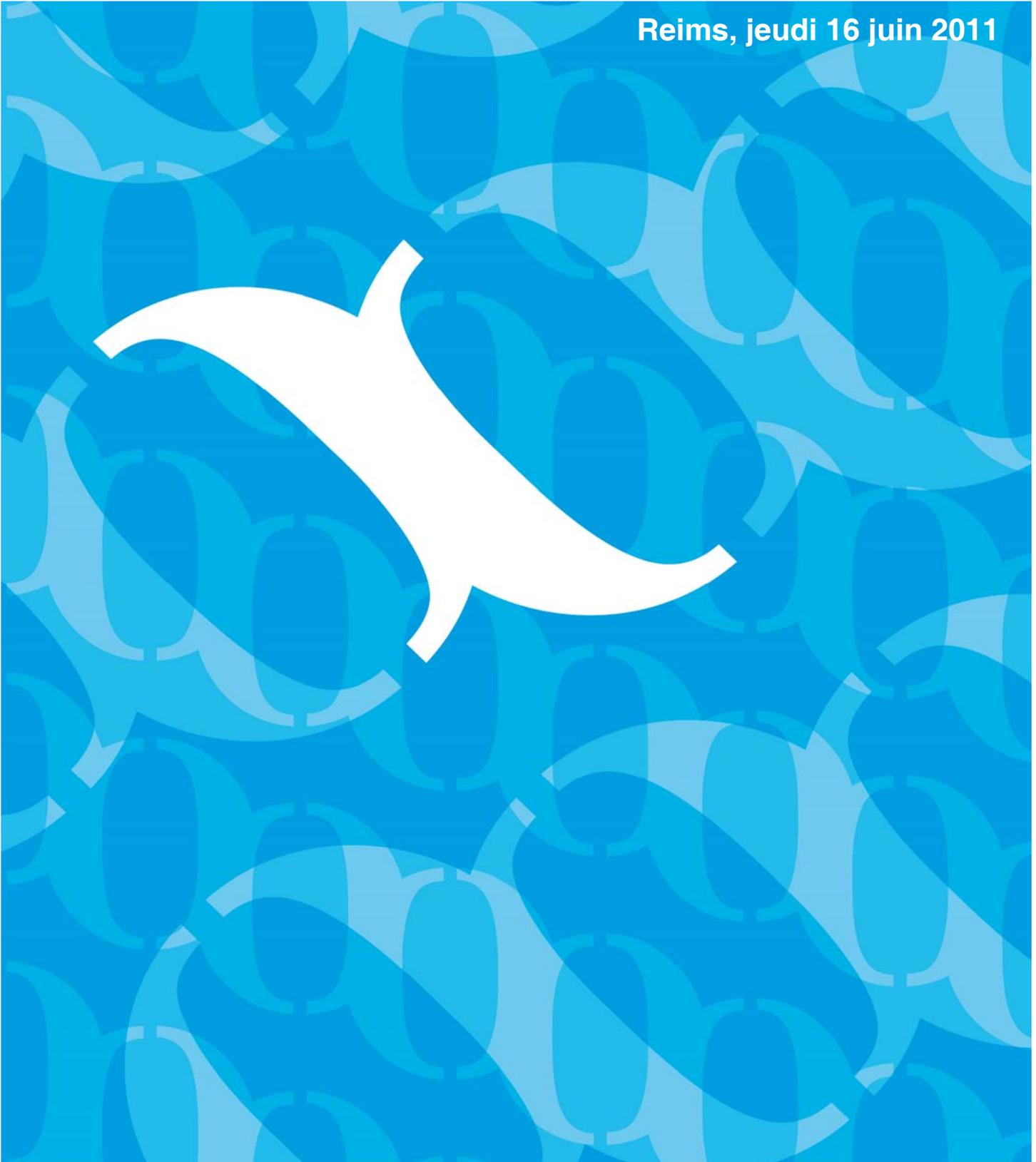


# Compte- rendu

Conseil  
d'Administration



Reims, jeudi 16 juin 2011



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2011

---

## VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 12 avril 2010

---

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

## INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

---

**Jean PEYRONY**, Directeur général de la MOT depuis mai dernier, remercie son prédécesseur, **Dr. Hans-Günther CLEV** pour le travail accompli, ainsi que le Secrétaire général de la MOT, **Olivier DENERT**, qui a assuré l'intérim depuis décembre dernier. Il signale également le départ de **Ludivine SALAMBO**, Chargée de mission à la MOT, et salue son travail qui a contribué à l'ouverture européenne de la MOT notamment grâce à la coordination du projet « EGTC » sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières, financé par le programme URBACT.

### Point sur les adhérents

**Silvia GOBERT-KECKEIS**, Responsable des politiques européennes et de la vie de l'association à la MOT, présente la nouvelle carte du réseau. Elle indique que la MOT compte 59 adhérents et informe notamment de l'adhésion à titre individuel de la députée européenne, **Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID**.

## PARTENARIAT AVEC LES MINISTRES ET MEMBRES FONDATEURS

---

### Suite de la mission parlementaire chargée de formuler des propositions pour donner un nouvel élan à la politique transfrontalière de la France

**Michel DELEBARRE**, Président de la MOT, salue l'arrivée dans les instances de la MOT de **Jean-Luc FRES**, qui représente la DATAR. Il succède à **Claude MARCORI** qui quitte ses fonctions dans le courant de l'été. **Jean-Luc FRES** est en charge des dossiers transfrontaliers ainsi que ceux liés à la coopération territoriale européenne.

**Marthe STEFFAN**, Caisse des Dépôts, Trésorière de la MOT, indique que le partenariat entre la MOT et la Caisse des Dépôts dans le cadre d'une convention triennale a été prolongé en 2011. Ce partenariat permet de prévoir des axes de travail communs et cohérents avec la MOT en collaboration avec la DATAR.

### Reprise transfrontalière d'entreprises

**Marthe STEFFANN**, souligne que la Caisse des Dépôts travaille actuellement sur la question des reprises transfrontalières d'entreprises en collaboration avec la MOT. Beaucoup de PME créés dans l'immédiat après-guerre de part et d'autre des frontières, notamment franco-allemandes, voient leurs dirigeants envisager un départ en retraite sans qu'il n'y ait de repreneurs. L'étude souhaite mettre en lumière les conditions et les modalités nécessaires aux reprises d'entreprises transfrontalières. 200 000 emplois seraient potentiellement concernés.

### Communication

**Sophie VALETTE**, Chargée de mission « communication et documentation » à la MOT, rappelle que la MOT s'est dotée d'une nouvelle identité graphique et d'un nouveau logo. La charte graphique a été déclinée à l'ensemble des outils de communication et productions de la MOT, à l'exemple de la parution des deux dernières newsletters et de la plaquette de présentation générale ainsi que de la plaquette services aux adhérents de la MOT. Elle indique que les versions anglaises de ces plaquettes seront disponibles prochainement. Le site Internet sera également renouvelé selon la nouvelle charte en 2012.

**Concetta MUNDO**, Chargée de mission « animation technique du réseau », indique que la MOT a répondu à l'invitation de **Michel CHARRAT**, Président du Groupement Transfrontalier Européen (GTE), en participant au Salon des transfrontaliers à Annemasse organisé par le GTE et le Dauphiné libéré du 14 au 16 avril 2011. Elle insiste sur l'opportunité pour la MOT d'avoir été présente au Salon, d'avoir été en contact avec le grand public et dresse un bilan positif de cette expérience qui a permis d'être confronté à un certain nombre de questions très diverses, notamment sur les représentations cartographiques. Le second objectif de la présence de la MOT était l'intervention d'**Olivier DENERT** lors de la conférence du salon auprès des élus présents sur les enjeux de la coopération transfrontalière sur le territoire Genève/Annemasse.

**Michel CHARRAT**, Président du GTE, rappelle que le Salon existe depuis 8 ans. Il a pour but de réunir et d'associer tous les partenaires suisses et français. L'événement a rassemblé pendant deux jours plus de 2 000 personnes. Il réaffirme sa volonté de promouvoir une relation permanente entre partenaires pour une meilleure connaissance mutuelle. La présence de la MOT était à cet égard importante, notamment pour ce qui concerne la cartographie. Il formule le souhait d'amener le public transfrontalier présent à ce salon à s'interroger sur ce qui se passe sur la frontière franco-suisse et rappelle que 97 000 frontaliers vont travailler tous les jours sur le Canton de Genève.

**Michel DELEBARRE**, Président de la MOT, insiste sur cette dimension du travail de la MOT qui permet de toucher le quotidien des habitants dans les secteurs concernés.

**Olivier DENERT**, Secrétaire général de la MOT, informe de la présence de la MOT au Cinquième Workshop de l'Université de la Grande Région qui a eu lieu le 17 mai 2011 au Luxembourg. Il rappelle que l'Université de la Grande Région fédère les différentes universités de part et d'autre de la frontière du secteur. La réunion se passait à Luxembourg et la MOT a fait un exposé sur les flux des travailleurs frontaliers sur des bases statistiques actualisées. L'INSEE s'est sensibilisée à cette question il y a quelques mois et on dispose de chiffres relativement consolidés sur les flux de travailleurs frontaliers partants de France vers les pays voisins, complétés par un tour d'horizon des flux des travailleurs frontaliers en Europe. Les flux à destination et surtout à partir de la France représentent 40% des flux de travailleurs de l'Union européenne. Il précise que l'intervention sera retranscrite dans un article qui paraîtra aux presses universitaires de Nancy.

### Animation du réseau

**Concetta MUNDO** présente la nouvelle formule de l'animation du réseau, qui est la plateforme des techniciens. Elle se réfère à la fiche décrivant les typologies d'activités que l'on peut développer à l'intérieur du réseau. Cette démarche a pour but de relancer la dynamique par rapport aux activités existantes de la MOT : séminaires, groupes de travail, colloques sur des thématiques particulières. Il s'agit de faire un choix sur les thématiques sur lesquelles la MOT, en lien avec son réseau, pourrait s'engager davantage, et sur les modalités de travail. Cette plateforme des techniciens s'adresse principalement aux personnes qui sont sur les territoires, et qui travaillent sur les projets transfrontaliers. Il s'agit ensuite d'élargir la réflexion sur les approches et les sujets méthodologiques et transversaux. La réunion de l'après-midi aura pour but d'établir un programme de travail sur les périodes à venir. « L'animation technique » comprend à la fois les productions en termes de capitalisation et la création d'outils utiles pour la coopération transfrontalière.

**Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS**, Responsable de l'expertise juridique de la MOT, rappelle qu'un groupe de travail sur le personnel des organismes de coopération transfrontalière a été lancé lors de la dernière Assemblée Générale de la MOT. Ce groupe de travail s'est penché notamment sur les questions des contrats des personnels. Dans ce cadre, un questionnaire avait été lancé au réseau. Sur la base des réponses, une réunion a été organisée à la suite du Conseil d'Administration de la MOT du 12 avril. Cette réunion a permis d'arriver à un certain nombre de conclusions concernant le profil des équipes, les difficultés posées par le recrutement, au regard notamment des questions posées par le cadre juridique français, qui s'applique soit aux structures soit aux membres français des structures transfrontalières.

## ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

---

### Point sur les partenariats en cours

#### Comité des Régions

**Silvia GOBERT-KECKEIS** rappelle qu'une déclaration d'intérêt commun entre la MOT et le Comité des Régions a été signée en début d'année. Elle signale notamment des contacts récents avec le cabinet de la Présidente **Mercedes BRESSO** et informe de la rédaction de plusieurs prises de position de la MOT.

#### CESCI (Central European Service for Cross-Border Initiatives)

**Jean RUBIO**, Chargé de mission « développement européen et études transfrontalières », rappelle que depuis sa création en 2009, la MOT accompagne le CESCI dans son développement. Un des projets réalisés en partenariat a été la co-organisation de la conférence à Budapest en décembre 2010 et qui a donné lieu à la signature de la Déclaration de Budapest (cf. Plateforme de Budapest).

#### Plateforme de Budapest

**Jean RUBIO**, indique que la Plateforme de Budapest réunit quatre structures au niveau national (la MOT pour la France, le CESCI pour la Hongrie, un représentant du « Grensmakelaar » pour les Pays-Bas et les communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal). Il rappelle que l'objectif de ce réseau est de favoriser la mise en place de stratégies transfrontalières au niveau des Etats concernés et l'échange au niveau technique entre ces différentes structures.

#### CECICN

**Jean PEYRONY**, rappelle la création de la « Conférence des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionales Européennes » (CECICN) en avril 2010. La MOT a choisi avec d'autres partenaires (Réseau Ibérique des Entités Transfrontalières, Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, Forum des Villes Adriatiques et Ioniennes, Med-cities et l'Union des Villes de la Baltique) de constituer un réseau de réseaux de villes engagées dans la coopération transfrontalière et interrégionale, impliquant également la coopération à l'échelle des macro-régions. Il s'agit notamment de défendre la position des villes concernant la prochaine politique de cohésion. L'idée est de faire connaître la position du CECICN en Europe par l'élaboration d'un document stratégique qui sera présenté lors d'une conférence en 2012. Le CECICN souhaite associer ses efforts avec d'autres organisations européennes comme l'ARFE (Associations des Régions Frontalières Européennes). Le CECICN de son côté défend plus particulièrement le niveau local.

### Prises de position de la MOT au niveau européen

**Silvia GOBERT-KECKEIS** rappelle les dernières contributions de la MOT au niveau européen, qui ont concerné :

- ≡ la consultation sur le Cinquième rapport de cohésion économique, sociale et territoriale de la Commission européenne (DG REGIO),

- ≡ le débat public sur l'Acte pour le marché unique de la Commission européenne, et présente les deux nouvelles prises de position de la MOT sur :
- ≡ la consultation sur la modernisation de la politique de l'Union européenne en matière de marchés publics de la Commission européenne,
- ≡ la consultation sur la mobilité européenne et internationale pour le personnel des collectivités locales et régionales du Comité des Régions.

## Coopération décentralisée et internationale

**Jean PEYRONY**, rappelle que la MOT a signé en décembre 2010 une convention avec l'Union Africaine. Cette dernière a mis en place un programme frontière qui se développe depuis un an et jusqu'à l'année prochaine. L'Union Africaine a organisé une 1<sup>ère</sup> Journée africaine des frontières à laquelle la MOT a participé le 7 juin à Addis Abeba. Il insiste sur le besoin qu'a l'Afrique de développer sa coopération transfrontalière.

**Ludivine SALAMBO**, Chargée de mission « outils, programmes européens et coopération décentralisée », informe que la MOT a été contactée depuis un an par différents acteurs qui interviennent sur les frontières africaines et qui accompagnent des projets de coopération décentralisée. Elle évoque Cities Unies France, réseau de collectivités territoriales françaises sur la coopération décentralisée, qui a mis en place une réunion transversale à Paris. La MOT y est intervenue pour rappeler les grands enjeux de la coopération transfrontalière. Aujourd'hui, il s'avère que la question transfrontalière est en train d'émerger dans plusieurs jumelages de Cités Unies France. Plusieurs questions se posent : Quelle expertise peut-on trouver sur la coopération transfrontalière ? Dans quelle mesure la MOT peut-elle apporter un soutien tout en coopérant avec les acteurs locaux sur le terrain ?

**Ludivine SALAMBO**, indique que la MOT participera aux Troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-hongroise les 6 et 7 juillet 2011 à Budapest, événement organisé par Initiatives France Hongrie, et interviendra dans un atelier sur la coopération transfrontalière. Elle rappelle également que le 8 juillet aura lieu une réunion technique qui permettra de poursuivre les échanges. Elle ajoute que la MOT collabore avec le CESCO sur l'organisation de cet atelier avec l'équipe de Gyula OCSKAY.

**Jean PEYRONY** signale que plusieurs adhérents de la MOT participeront également à cet événement : le Conseil Régional Champagne-Ardenne, le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil général Nord-Pas-de-Calais.

**Etienne MULLER**, Responsable du Département Coopération Transfrontalière, Conseil régional de la Lorraine, indique que la Région Lorraine sera représentée par **Josiane MADELAINE**, Vice-présidente déléguée à la coopération décentralisée et aux Relations Internationales et apportera l'expertise de la Région développée dans le cadre de la Grande Région. Des thématiques comme la gouvernance institutionnelle seront évoquées ainsi que des thématiques opérationnelles plus concrètes sur des secteurs de coopération concernant leurs frontières.

**Jean-Luc LODS**, Directeur des affaires européennes et de la coopération internationale, Conseil général du Pas-de-Calais, confirme que le Conseil général du Pas-de-Calais sera également présent à Budapest. Il souligne le partage de préoccupations similaires sur la dimension institutionnelle. Il y a une réforme territoriale actuellement en cours en Hongrie qui concerne le niveau correspondant à celui des départements français à savoir celui des comtés. Il souligne le travail mené en commun avec des partenaires hongrois au travers de projets de coopération dans le cadre de la coopération décentralisée ou du programme INTERREG IV C.

## ASSISTANCE ET ETUDES

---

### DATAR

**Olivier DENERT** indique que la MOT est actuellement dans la dernière phase de l'étude réalisée pour le volet transfrontalier de l'Observatoire des territoires de la DATAR, en collaboration avec la FNAU, qui portait sur l'harmonisation des indicateurs statistiques sur dix sites frontaliers en lien avec les dix agences d'urbanisme frontalières concernées. Un gros travail a été mené

d'identification de ces indicateurs et des données statistiques de l'autre côté de la frontière, d'harmonisation des définitions et de sélection. Une retranscription cartographique de ce travail a été réalisée à la même échelle sur l'ensemble des sites. Le 1<sup>er</sup> juillet a lieu le comité de pilotage final. Un séminaire élargi se tiendra ultérieurement, notamment avec les adhérents et les agences d'urbanisme concernés.

**Michel DELEBARRE** insiste sur le fait qu'il y a dans les débats actuels de l'Union européenne, une vraie préoccupation par rapport à la seule référence au PIB pour comparer les différents territoires. Il rappelle que le PIB ne traduit en lui-même ni l'évolution économique ni l'évolution sociale d'une région. Une réflexion importante est menée par le Comité des Régions, l'Office Statistique européen et par les services de la Commission européenne. Il souligne ainsi que ce sont dans les régions frontalières que l'on devrait faire progresser la prise en compte d'autres éléments statistiques sur l'évolution de la vie, sur des critères de bien-être et d'environnement qui deviennent essentiels pour la comparaison des territoires entre eux mais aussi sur la conception que l'on doit avoir des effets de la politique de cohésion. Michel DELEBARRE conclut que les régions frontalières devraient être en avant-garde sur la revendication de ces nouveaux types d'indicateurs, d'où l'importance de financer de l'ingénierie territoriale.

**Jean PEYRONY** indique que la MOT a demandé un financement dans le cadre d'« Europ'Act » qui finance une assistance technique au niveau français au service de la mise en œuvre de la politique de cohésion (et le transfrontalier notamment). Le projet vise à établir une méthodologie d'articulation entre la politique de cohésion, la gouvernance du transfrontalier et les logiques territoriales. Si le financement est confirmé, la MOT contribuera à établir cette méthodologie en parallèle à l'agenda de la future politique de cohésion.

**Jean-Luc FRES**, Chargé de mission à la DATAR, indique que le projet « Europ'Act » est une étude très importante dont l'objectif est de permettre aux acteurs qui auront à bâtir les prochains programmes opérationnels, de prendre en compte le cadre effectif de la politique de cohésion et d'anticiper un certain nombre d'orientations liées à un plus fort ciblage thématique, à des liens plus étroits entre Programmes Opérationnels régionaux et démarches de coopération territoriale, et à l'intégration de la politique de cohésion sur les territoires transfrontaliers. L'objectif en 2012 est d'avoir à disposition des outils méthodologiques à disposition des opérateurs de terrain.

**Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS** indique que dans le cadre d'Europ'Act, la MOT avait répondu à l'automne 2010 à un appel d'offre lancé par la DATAR sur l'organisation d'un séminaire et d'un groupe de travail sur le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Le séminaire a eu lieu le 20 janvier 2011 et de nombreux membres du réseau de la MOT y ont participé. Deux groupes de travail ont été organisés par la suite : l'un sur la question du personnel des GECT et un autre sur la question de la gouvernance des GECT. Des conclusions intéressantes vont être apportées dans la perspective du processus de révision du règlement communautaire relatif au GECT.

## Autres études

**Olivier DENERT** souligne que l'année 2011 a été marquée par des investigations de la MOT sur la mobilité à travers les transports, les infrastructures, et plus particulièrement l'amélioration des infrastructures ferroviaires de part et d'autre de la frontière.

**Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS** informe que la MOT a été sélectionnée pour deux études avec le cabinet INGEROP concernant la mise en œuvre de services transfrontaliers de voyageurs : une lancée par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais sur le développement d'un TER Transmanche et une autre lancée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées sur le développement de services ferroviaires et routiers entre le territoire de la Région Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique. Le rôle de la MOT a essentiellement porté sur l'analyse des montages juridiques et institutionnels. Ces études devraient s'achever au second semestre de l'année 2011. A travers ces cas concrets, ces études soulèvent la question du rôle des régions et des opérateurs ferroviaires dans l'organisation des services transfrontaliers et au-delà du positionnement des régions, du financement disponible et également du jeu des acteurs notamment des gestionnaires de réseau et du rôle des différents Etats concernés dans la mise en place de tronçons transfrontaliers qui sont des dessertes locales se distinguant des réseaux européens et des liaisons internationales.

**Olivier DENERT** informe que la MOT est en train de réaliser une étude pour le Pôle Emploi Provenances-Alpes Côtés d'Azur portant sur les flux de travailleurs frontaliers entre le Piémont, la Ligurie et la Région Provenances-Alpes Côtes d'Azur. C'est un secteur qui fait l'objet d'une grande méconnaissance autant sur l'origine et la destination des flux que sur la quantification de ces flux. Cette étude contribuera à actualiser la vision portée sur les dynamiques d'emploi et d'intégration économique de ces territoires. La Principauté de Monaco, principale destinatrice de ces flux, est également prise en compte. 30 000 travailleurs français se rendent à Monaco chaque jour.

**Olivier DENERT** informe que la MOT vient de remporter un appel d'offre sur les flux de travailleurs frontaliers entre la Région Champagne-Ardenne, la Belgique et la Province du Luxembourg, une investigation qui sera menée jusqu'à la fin du mois de novembre.

**Sandrine FEUILLET**, Pôle Emploi - Direction générale, évoque la situation économique en Lorraine : 10% de chômage, 10% de frontaliers. La connaissance des différentes réalités régionales en terme de flux des travailleurs frontaliers permet de faire évoluer les services, d'accompagner les demandeurs d'emplois ainsi que les entreprises dans leurs processus de recrutement de part et d'autre des frontières. Elle souligne qu'il reste des régions où ces informations sont moins connues. En l'absence de données objectives, le travail d'adaptation à la réalité du marché de l'emploi dans ces régions frontalières est plus difficile. Pôle Emploi a demandé à la Commission européenne via le réseau EURES de permettre aux régions qui le souhaitent de financer des études qui permettent à la fois de quantifier les flux transfrontaliers de part et d'autre des frontières, d'identifier l'ensemble des secteurs porteurs, les offres difficiles à pourvoir et l'ensemble des partenaires transfrontaliers qui pourraient être intéressés par la mobilité transfrontalière.

**Jean PEYRONY** annonce que le prochain Conseil d'Administration se tiendra en octobre ou en novembre. L'Assemblée Générale de la MOT aura lieu à Paris l'an prochain.